

# **AVIS PUBLIC**

## **ANNULATION DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

AVIS EST DONNÉ que conformément à l'article 160.1 de la *Loi sur les élections scolaires*, la séance du comité exécutif du mardi 14 octobre 2014 est annulée puisque des élections scolaires se tiendront le dimanche 2 novembre prochain.

Donné à Saint-Eustache, ce 7<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2014.

Le secrétaire général,

Jonathan Desjardins Mallette

[www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca)